

Proces Verbal de l'Assemblée Générale du Conservatoire de l'Abeille Noire Val de Loire/ Forêt/Sologne du 3 juillet 2021 à Mont près Chambord

Ordre du jour :

- 1. Accueil et ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président François BREUZIN** : Le Président ouvre la séance à 09 h 30, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence. Le Président rappelle qu'une nouvelle équipe a été élue à l'issue de l'AG en janvier 2020 et donne la composition du Bureau et du Conseil d'Administration :

Président: François BREUZIN

Secrétaire: Christophe HENRY

Trésorier: Pierre AUCANTE

Trésorier adjoint: Gérard PETIT

Membres du CA élus:

Didier HETZ

Julien Gribonvald

Membre coopté en 2020

Alina CLEMENT

Membres de droit du CA:

Isabelle LEGROUX

Jérôme MANSIRE

1. Rapport Moral et d'Activité

Le président présente le Rapport Moral de l'activité du Conservatoire pour l'année 2020.

Ci-dessous un court rappel des sujets abordés :

- Les bonnes conditions climatiques du début de l'année 2020 ont permis d'atteindre, au milieu de l'été, près d'une centaine de colonies au total sur les ruchers de Sologne et le rucher de Nibelle. Cependant à l'automne les attaques massives de frelons asiatiques et européens ont fortement affaibli nos jeunes colonies en les empêchant de constituer les réserves suffisantes pour l'hiver. Certaines colonies ont été anéanties, d'autres ne survivront pas.
- Le Conservatoire a réparti ses colonies en sept ruchers dont quatre se situent sur le domaine de Chambord, les autres sont placés au Prieuré de Bracieux, à Neuvy et à Nibelle. L'objectif apicole de l'année 2020 était d'atteindre le cheptel de 150 colonies.
- Le rucher de fécondation, ouvert aussi aux adhérents (trois adhérents ont fait féconder des reines) a été installé à Chambord. Cependant, la présence de colonies métissées en exploitation, présentes sur le domaine de Chambord, a fortement compromis les résultats des fécondations de nos reines noires, surtout en fin de saison. Cela met en évidence l'importance capitale de la maîtrise du territoire dans la perspective de la conservation de l'abeille noire. Les discussions avec l'administration de Chambord visant notamment l'exclusivité du territoire sont en cours. Il est à noter que l'ensemble forestier de Chambord et de La Forêt de Boulogne constitue une superficie

considérable. Ainsi la zone de protection de l'abeille noire pourrait atteindre environ 9 000ha.

- Grace aux aides de nos partenaires et sponsors le Conservatoire a pu acheter les matériels nécessaires à son activité. Ainsi, les ruches, ruchettes, hausses, plateaux et autres accessoires ont pu être traités et mis à l'abri avec le concours de nos adhérents. En effet, dans le respect des protocoles antiCovid, nous avons réussi à organiser plusieurs séances de travail. Il restera encore du matériel à acquérir en 2021.
- Malgré les restrictions liées au Covid le Conservatoire a pu enrichir son cheptel de quelques colonies d'abeilles noires locales dénichées auprès d'anciens apiculteurs. Afin de pouvoir statuer sur la qualité génétique de nos abeilles un stage d'initiation aux analyses morphométriques des ailes prévu avec le Conservatoire de l'Abeille Noire de l'Orne a été annulé à cause de Covid. Il est reporté en 2021.
- La conduite des colonies est intégralement en bio, une certification sera demandée dans le futur.
- En 2020 le Conservatoire a augmenté sa visibilité grâce à la réfection de son site Internet www.abeillenoire.eu et sa présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram). La Newsletter semestrielle est diffusée auprès des personnes inscrites via notre site. Aussi, 20 personnes ont adhéré au Conservatoire (contre 7 en 2019). Le Président souligne les difficultés liées à la situation sanitaire. En effet, un certain nombre d'actions a été reporté en 2021.
- Le bureau du Conservatoire a continué son travail en présentiel quand il était possible et surtout en vidéo conférence
- Le Conservatoire adhère au programme « 1 pour cent pour la planète ».
- La gestion des ruches et la multiplication des colonies est confiée à un apiculteur professionnel, les tâches techniques et administratives sont assurés par les bénévoles.
- Il est à noter qu'ils se déplacent sur leurs propres deniers. Le Conservatoire évalue ce travail bénévole à un total de 600 heures et les déplacements à plus de 5000 kilomètres.
- « Avec l'aide de l'Union pour la Ressource Génétique de Centre (URGC), la Fédération Européenne des Conservatoires de l'Abeille Noire (FEDCAN), et des apiculteurs professionnels, le Conservatoire est en cours de rédaction de son projet scientifique. Ce sera ce projet qui fixera les objectifs et guidera toutes les actions du Conservatoire dans les années prochaines ».
- Les animations prévues pour l'année 2021 sont les suivantes : une journée de préparation du matériel du Conservatoire (marquage, trempage et montage des ruches, cirage des cadres...), une soirée de discussion autour de l'Abeille Noire (importance, reconnaissance, élevage...), une initiation aux analyses morphométriques des ailes et au classement des colonies; et des ateliers autour des ruches traditionnelles (ruche tronc, ruche de paille...)
- Le Conservatoire a pu développer les actions en cours grâce à l'aide financière de partenaires privés (Fondation Banque Populaire, Fondation Léa Nature et Fondation Lemarchand) et publics (Région et Europe). La refonte du site Internet, la participation aux manifestations locales et des visites de terrain seront des occasions de mettre en évidence leur rôle dans notre travail. Le Conservatoire pourra organiser des visites des ruchers pour les partenaires.
- Le Conservatoire est également sollicité pour des prestations (EHPAD Bracieux, Lycée de Beaune-La-Rolande...). Ces prestations avec l'augmentation du nombre d'adhérents, la vente de nos premiers essaims, l'usage tarifé du rucher de fécondation vont permettre au Conservatoire d'assurer une partie de ses ressources et d'atteindre en 2022 l'autonomie financière.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2. Rapport financier et budget prévisionnel 2021

Le trésorier Pierre Aucante présente l'état des comptes pour l'exercice de 2020. Les recettes en provenance du secteur privé avec des adhérents et des subventions publiques se sont élevées à 28 065€ dans les proportions aux alentours de 50 / 50 pour ces deux sources. Les dépenses à la hauteur de 22 789€ ont été destinées à équiper le Conservatoire de petits matériels, de consommables, de ruches Rigault (fabricant local de matériel apicole), achat des essaims. Le bilan est positif de 5 315€. Il n'y a pas de question du public.

Suite au vote le rapport financier est adopté à l'unanimité.

3. Quitus de la gestion du comité directeur

Les rapports étant adoptés à l'unanimité, l'Assemblée Générale donne décharge au Comité Directeur.

4. Projets et objectifs pour 2021 :

- **Projet giennois** : Gérard Petit, responsable du site Nord du Conservatoire, présente le projet élaboré avec un apiculteur passionné de l'abeille noire, lequel projet consiste à installer un Relais du Conservatoire aux alentours de la Bussière près de Giens. Sur ce territoire il existe des souches peu métissées. Le travail serait donc la prospection auprès des « papiculteurs » en s'associant au Syndicat des apiculteurs giennois afin de trouver la génétique intéressante, de pouvoir faire le prélèvement et le greffage. Cela permettrait d'étoffer le génotype du Nord de la Loire, si toutefois il en existe un, et enrichir le cheptel du Nord du Conservatoire.
- L'un des objectifs du conservatoire est de partager les souches de l'abeille noire avec les adhérents. Le conservatoire mettra également à disposition des adhérents du matériel apicole.
- **Projet scientifique** : Alina Clément présente le projet scientifique qui a été élaboré par les membres du Conservatoire avec l'aide de l'Union pour les Ressources Génétiques du Centre (URGC). Souvent les adhérents, les partenaires, les sponsors ou tout simplement les sympathisants posent des questions concernant l'activité du Conservatoire, les pratiques apicoles préconisées, l'organisation et les objectifs du CAN ou tout simplement la possibilité d'acquisition des essaims ou des reines auprès du CAN. Pour répondre à ces questions l'idée était d'élaborer un texte qui permet de comprendre le fondement, les objectifs et les perspectives du Conservatoire. Ce texte a été intitulé le Projet Scientifique du Conservatoire. Ce projet sera à consulter sur le site Internet du Conservatoire.

Le projet est composé de 2 parties :

- Une partie descriptive, de 14 pages, qui décrit l'origine et les objectifs du projet, les pratiques apicoles du conservatoire, les limites et les perspectives du projet ;
- Une partie pratique dans laquelle, sous forme de protocoles et de tableaux de références, il est proposé aux lecteurs, par exemple, de prendre connaissance des techniques apicoles en vigueur au Conservatoire, de s'informer au sujet de la mise en œuvre de la sélection ou bien sur le règlement de la station de fécondation.

Afin de pouvoir répondre aux questions des adhérents, à la fin de l'AG un document récapitulatif du projet a été distribué.

- **Animations du Conservatoire** : rénovation et fabrication des ruches paniers en octobre, une soirée de discussion au sujet des abeilles noires en novembre, les journées de préparation de matériel apicole du Conservatoire. Présence du Conservatoire aux manifestations agricoles de la région.

5. Election du Conseil d'Administration :

- a. Ont été élus à l'unanimité au Conseil d'Administration : Pierre Aucante, François Breuzin, Alina Clément et Ichalalem Boudjema

6. **Parole d'adhérents** : la discussion a porté sur les sujets suivants : les problèmes liés à la fécondation des reines, l'éthique de l'insémination artificielle des reines, la recherche de territoires relativement préservés de métissage, le contact avec d'autres Conservatoires.

7. Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le Président clôture l'Assemblée Générale vers 11H45.